

Pichanias

Printemps - Eté 2011



Aquarelle réalisée par M. Michel DUROST

Bulletin municipal de Pichanges N° 12



BOUCHEROT s.a.r.l.

Couverture - Zinguerie - Charpente
Plomberie - Sanitaire - Aménagement intérieur

4, rue Gemelot - 21120 GEMEAUX
Tél. : 03 80 95 16 03

Bar - Restaurant
L'Entracte

6 rue de Saulx-Tavannes
21120 LUX
Tél. 03 80 75 34 49

Tous les vendredis soirs Pizza Maison

Ouverture le midi du lundi au samedi
et sur réservation le soir et le dimanche midi

AMG
INFORMATIQUE
La passion de la qualité

Matériel informatique
Photocopieurs, Fax
Maintenance
Formation
Gestion

Tél : 03 80 74 24 44
www.amg-informatique.com
7 av. de la Découverte
21000 DUON

Boulangerie du Moulin
Fabrication Artisanale
Guillaume Christophe et Sandra
Boulangerie - Pâtisserie

12 rue du centre
21120 LUX
03.80.75.57.63
e.s.guillaume@wanadoo.fr

Horaires

Ouvert du Mardi au Dimanche
De 6 h à 13 h et de 16 h à 19 h +30

Fermé le lundi, mercredi après-midi et dimanche après-midi

A bientôt

Garage MEYER Jean-Louis

Réparateur agréé CITROËN

MÉCANIQUE
TOLERIE - PEINTURE
Vente et réparation
toutes marques

10, avenue Carnot - 21120 IS-SUR-TILLE - Tél : 03 80 95 02 93

Merci à toutes ces enseignes qui nous permettent de
vous offrir ces quelques pages en couleur.

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	
Elections cantonales et municipales	p 1
Le nouveau conseil est au complet	p 1
Pichanges reçoit la COVATI	p 4
Commémoration du 8 mai	p 5
Rapport des Commissions	
. Commission Finances	p 6
. Commission Travaux	p 7
. Commission RPI	p 7
. Commission CCAS	p 8
. Commission Animation	p 9
Exposition de peinture à Pichanges	p 10
Les oiseaux de Pichanges	p 11
Une page d'histoire	p 13
Paroles de Pichangeais	
Interview de Marcel Lapaîche	p 14
Et si on offrait un livre	p 19
Un petit coin de musique	p 20
L'eau à la bouche	
. Tuiles au parmesan	p 21
. Œufs en Meurette	p 22
Le coin pour rire	
. Le passé simple	p 23
Détendez vous !	
. Sudoku	p 24
. Mots-croisés	p 25
Etat civil	p 26
Solutions aux jeux des pages 11 et 25	p 27
Guide pratique	p 28





Le Mot du Maire

Cette première partie de l'année a été marquée par les élections cantonales et nos élections municipales complémentaires.

Ces dernières élections ont permis de reformer une équipe complète et motivée.

Les différentes commissions ont été renforcées, chaque nouveau conseiller ayant choisi son implication en fonction de ses compétences et préférences.

Je souhaite beaucoup de solidarité et d'actions communes. Je remercie à nouveau les Pichangeais de bien vouloir les aider et de participer dans l'intérêt du village.

Ce début d'année était également consacré au bilan et au budget. Vous constaterez dans ces pages que la situation est toujours sereine pour nos finances, et nous avons décidé de ne pas augmenter la taxe communale malgré l'inflation.

Nous avons axé les projets de cette année sur la voirie et ses équipements annexes.

Une première tranche 2011 de réfection de la voirie concerne la rue du Crais et le chemin de Lux (rue de l'école). Selon nos finances, nous prévoyons une deuxième partie pour la rue de l'Eglise et des rues descendantes. Nous avons financé du concassé pour l'entretien des chemins communaux.

Les panneaux d'entrées et de sorties du village qui sont en mauvais état et non conformes pour la limitation de vitesse, seront remplacés.

Le fleurissement des espaces communaux a été intensifié cette année.

La numérotation des maisons dans les rues est également prévue pour 2011.

Le SDIS nous a signalé des parties non couvertes pour la protection incendie et a demandé d'y remédier. Un poteau incendie sera donc installé dans le haut du village. Nous poursuivrons également les travaux de rénovation du bâtiment de la Mairie : salle de réunion du 1^{er} étage et isolation du plafond de la salle polyvalente.

Le logement communal va se libérer car ses locataires actuels déménagent. Il sera reloué après les travaux nécessaires.

Nous profitons également d'une commande groupée avec la Covati et de subventions actuelles pour équiper la commune d'un défibrillateur automatique. C'est un appareil portable qui augmentera fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Très prochainement nous allons changer de secrétaire. Il y a 5 ans, Madame Jeannine Bourgeois-Loth avait demandé à la Covati de rejoindre le siège. Un poste correspondant à sa classification vient d'être créé, et nous aurons une nouvelle secrétaire, Mademoiselle Sophie Richard, à partir du 1^{er} juillet.

Les vacances étant toutes proches, je vous les souhaite reposantes et très agréables.

Christian VANNESTE

ELECTIONS CANTONALES

RESULTAT DU CANTON

Résultats du 2nd tour 2011
Participation : 55,7%

Charles BARRIERE (élu)
Majorité présidentielle
54,5 %
2701 voix

Michel MAILLOT
Parti socialiste
45,5 %
2257 voix

RESULTAT A PICHANGES

Charles BARRIERE (élu)
Majorité présidentielle
61,9 %
65 voix

Michel MAILLOT
Parti socialiste
38,1 %
40 voix

- Inscrits 198
- Abstentions 91 (45.96%)
- Votants 107 (54.04%)
- Blancs et nuls 2 (1.01%)
- Exprimés 105 (53.03%)

ELECTIONS MUNICIPALES COMPLEMENTAIRES

Résultat des candidats qui se sont présentés au 2^{ème} tour des élections municipales complémentaires du dimanche 17 avril 2011

Sandrine MANTELIN – acheteuse / approvisionneuse – 60 voix

Jean-Luc POMI – retraité de la fonction publique – 56 voix

Damien PREVOST – enseignant spécialisé au CHU du Bocage – 54 voix

Fabien MILLOT – artisan couvreur zingueur – 52 voix

Stéphane GUERIN – enseignant chercheur – 50 voix

Richard MOSSON – ambulancier – 47 voix

Yvon VINCART – retraité – 14 voix

LE CONSEIL MUNICIPAL EST DESORMAIS AU COMPLET

Le Maire : **Monsieur Christian VANNESTE**

1^{er} Adjoint : **Monsieur Bernard JOURNIAC**

2^{ème} Adjoint : **Madame Valérie ESTIVALET**

Les conseillers :

Sandrine MANTELIN

Jean-Luc POMI

Damien PREVOST

Fabien MILLOT

Stéphane GUERIN

Richard MOSSON

Nathalie GUILBERT

Marie-Cécile BOBST



LISTE DES MEMBRES AU 26 AVRIL 2011

Commission Budget, Finances, Economie

Président : le Maire

Responsable : Stéphane GUÉRIN

Membres :

Valérie ESTIVALET
Christian HUOT
Bernard JOURNIAC
Christophe TERRY
Liliane VANNESTE

Commission Urbanisme, Développement Durable

Président : le Maire

Responsable : Valérie ESTIVALET

Membres :

Christian BERNARD
Marie-Cécile BOBST
Nathalie GUILBERT
Christian HUOT
Bernard JOURNIAC
Roland PRUDHON

**Commission Travaux et Patrimoine,
Environnement, sécurité
suivi des travaux de l'employé
communal**

Président délégué : Bernard JOURNIAC

Responsable Travaux et suivi des travaux
de l'employé communal : Fabien MILLOT

Responsable Patrimoine, Environnement,
sécurité : Jean-Luc POMI

Membres :

Marie-Cécile BOBST
Sylvain BUGGIO
Valérie ESTIVALET
Roland PRUDHON

Commission Communication

Président : le Maire

Responsables :

Joël AZNAR – Jean-Luc POMI

Membres :

Lucie AZNAR
Sophie GRANGERET
Stéphane GUÉRIN
Bernard PERI
Claude PINCIVY
Véronique TERRA
(Présidente de l'association Pichanias)
Liliane VANNESTE

**Commission Animation, Loisirs,
Culture, Fêtes et cérémonies,
Animation périscolaire**

Président : le Maire

Responsable : Nathalie GUILBERT

Membres :

Sylvain BUGGIO
(Président de l'association Pich'en fête)
Guillaume GROSMARE
Céline MAKIELLO
Sandrine MANTELIN
(Responsable Fêtes et cérémonies)
Alexandra PAILLARD

**Commission Communales des
Impôts Directs**

Président : le Maire

Liste des personnes désignées par la
Préfecture le 3/09/2008

Commissaires :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Michel LEGRAND	/ Jacques LOBROT
Christian BERNARD	/ Bernard NICOLAS
Jean-Bernard BOURDOT	/ Roland PRUDHON
Marie-Paule PERI	/ Valérie GUERIN
Jean-Michel BELGY	/ Lucienne ESTIVALET
Olivier ESTIVALET	/ Guy BOUDROT (Spoy)

Commission Enseignement, RPI

Président : le Maire

Responsable : Damien PRÉVOST

Membres :

Gaëlle BRANET
Valérie ESTIVALET
Nathalie GUILBERT
Sandrine MANTELIN

Commission Actions Sociales CCAS

Président : le Maire

Vice-Présidente : Rosa NICOLAS

Membres :

Marie-Cécile BOBST
Nathalie GUILBERT
Sandrine MANTELIN
Richard MOSSON
Liliane VANNESTE

DÉLÉGATIONS

SIEA Syndicat des eaux et d'assainissement de Gemeaux / Pichanges / Chaignay :

Délégué : Christian VANNESTE (Vice-président)

Délégué : Valérie ESTIVALET

Délégué : Bernard JOURNIAC

COVATI Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon:

Délégué : Christian VANNESTE

Suppléant : Bernard JOURNIAC

SICECO Syndicat intercommunal électricité / CLE 5 bis Les Trois Rivières :

Délégué : Marie-Cécile BOBST

Suppléant : Jean-Luc POMI

Correspondant CITEOS : Jean-Luc POMI

SITNA Syndicat intercommunal d'aménagement de la Tille aval, de la Norges
et de l'Arnison

Délégué : Christian VANNESTE (Membre du bureau)

Suppléant : Stéphane GUÉRIN

PICHANGES RECOIT LA COVATI

PICHANGES a reçu, à son tour, le 19 mai la COVATI (70 à 80 délégués) pour sa réunion mensuelle.

Christian VANNESTE en introduction a indiqué que la belle salle polyvalente de la mairie de Pichanges ne permettait malheureusement pas de recevoir plus de 50 personnes et a remercié Marc CHAUTEMPS, Maire de GEMEAUX, de lui avoir aimablement prêté la salle des fêtes de sa commune. Il a également rappelé les liens qui unissaient et unissent encore PICHANGES à GEMEAUX : historiquement, c'était la même paroisse et il existait un Syndicat d'Electricité commun. Aujourd'hui, les villages sont associés dans le R.P.I. avec SPOY et dans le Syndicat des Eaux avec CHAIGNAY.



COMMEMORATION DU 8 MAI



Monsieur le Maire de Pichanges, Christian Vanneste a célébré la commémoration du « 8 mai 1945 » en compagnie de Messieurs Ravelet, Desbrosses, Lapaîche, Monsieur Chautemps Maire de Gemeaux, des élus de Pichanges ainsi que de nombreux pichangeais.

Après avoir rendu hommage aux disparus de Pichanges, une gerbe a été déposée au monument aux morts.

La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur festif à la mairie préparé par la conseillère municipale Mme Sandrine Mantelin.



Extrait du discours prononcé par M. CHRISTIAN VANNESTE, Maire de Pichanges

« En ce 8 mai 2011, nous commémorons le 66^{ème} anniversaire de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie face aux Alliés. Il y a 66 ans, le 8 mai 1945, les armes se taisaient enfin en Europe, mettant un terme à cinq années de cauchemar et de barbarie, 5 années parmi les plus cruelles de l'histoire de l'humanité. »

[...]

« Chaque année, nous commémorons ce souvenir. Chaque année, l'émotion est intacte. A tous ceux qui ne se sont jamais résignés, qui n'ont jamais abdiqué, qui espéraient la liberté ; aux hommes qui se sont battus, à ceux qui sont tombés, aux autres qui ont enduré tant d'épreuves, combattu avec tant d'abnégation, nourri tant d'espoir ; à toutes celles et ceux grâce auxquels l'humanité a pu de nouveau croire en son destin, nous rendons aujourd'hui, l'hommage qu'ils méritent. »

RAPPORT DES COMMISSIONS



FINANCES Commune de Pichanges BILAN 2010

REALISE	Dépenses	Recettes	Solde
Investissement :			
Dépenses Réelles	40 509,59		
Déficit reporté	14 425,19		
	54 934,78		
Recettes Réelles		59 565,51	4 630,73
Fonctionnement :			
Dépenses Réelles	101 996,33		
Recettes Réelles		111 474,45	
Excédent reporté		52 401,04	
		163 875,49	61 879,16
Excédent 2010			66 509,89



BUDGET PRIMITIF 2011

BUDGET	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	157 624		
Recettes Estimées de Fonctionnement		153 162	
Excédent reporté		61 879	
		215 041	57 417
Dépenses Estimées d' Investissement	27 726		
Excédent d'Investissement reporté		4 631	
Recettes Estimées d' Investissement		8 213	-14 882
Excédent 2011			42 535



EMPRUNTS

	Montant	Durée	Remboursement	Date Fin
Ecole 2ème classe	40 000 €	12 ans	4237 € /an	octobre 2019
Tracteur, remorque, tondeuse	9 500 €	3 ans	3256 € /an	avril 2013

QUELOUES NOUVELLES DE LA COMMISSION TRAVAUX

Responsable : Monsieur Fabien MILLOT

Amélioration de la voirie :

Le traitement de surface de voiries concernant la rue du CRAIS et le chemin de LUX a eu lieu lundi 06 juin : les travaux ont été réalisés par l'entreprise SNEL.



Projet de numérotation des rues :

Ce projet a été validé lors du dernier conseil municipal et une demande de subvention est en cours. La réalisation sera programmée une fois l'accord de subvention obtenu et le délai de fabrication des plaques passé.

QUELOUES NOUVELLES DE LA COMMISSION RPI

Responsable : Monsieur Damien PREVOST

Au mois de mars, l'inspection académique avait envisagé la fermeture d'une classe de maternelle de notre RPI, celle de Spoy.

Cette décision nous paraissait particulièrement injuste puisque les prévisions d'effectifs présentent 64 enfants pour la rentrée de septembre 2011, 69 pour 2012 et 73 pour 2013.

Les conséquences directes étaient : 32 élèves de maternelle par classe, problèmes de cantine et de transport.

Les 3 Maires se sont associés pour agir en mobilisant les grands élus (Sénateurs et Présidents des Conseils général et régional, Conseiller général), et réagir avec les parents d'élèves : réunion d'information, lettre à l'inspectrice d'académie, rencontre de l'inspection académique, tracts, occupation de l'école, mobilisation de la presse et de la télévision.

Suite à notre réactivité, nous avons eu gain de cause et Madame l'inspectrice d'académie nous a confirmé le maintien de la classe.

QUELQUES NOUVELLES DE LA COMMISSION CCAS.

Le 23 janvier 2011, plus de 20 convives se sont retrouvés salle polyvalente de Pichanges pour le repas des aînés organisé par le CCAS.





*Chardonnay Vdp
Bourgogne Passetoutgrain
Eau de Source
Crémant (offert par la Mairie)
Café*

Cocktail Mûres & ses Amuse Gueules

**Terrine de Légumes au Foie Gras,
Salade de Choux et Noix**

Noix de St Jacques Sauce Noilly

*** Trou Ch't'i ***

**Magret de Canard au Cassis
Pomme Vapeux, Champignons**

Plateau de Fromages

Tarte Framboise et son Sorbet



QUELQUES NOUVELLES DE LA COMMISSION ANIMATION.



*Dimanche 16 janvier 2011,
la municipalité a présenté ses vœux autour de la galette des rois*



**L'association
Pich'en Fêtes
a organisé
un après-midi
"AUTOUR DE
PÂQUES"
le 27 avril 2011**



*Magie, maquillage, jeux,
ballons sculptés étaient
au programme de cet
après-midi !*



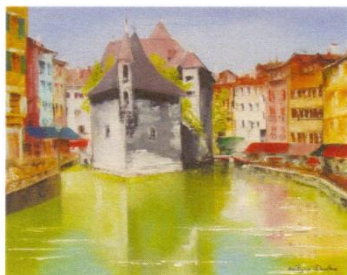
EXPOSITION DE PEINTURE A PICHANGES

EXPOSITION

Week-end du 21-22 mai 2011

PEINTURES – SCULPTURES

À
PICHANGES



Evelyne Desclerc



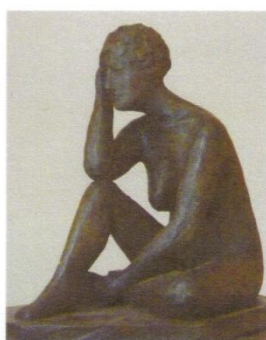
Brigitte Bissey

Salle de la mairie, ouvert de 10h à 19h

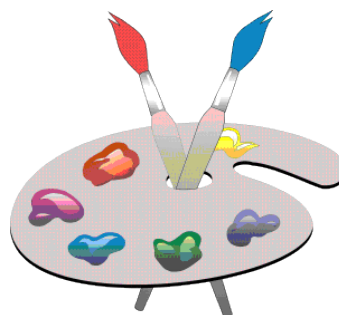
Entrée libre

Vernissage le samedi 21 à 18 h

Pichanges: route de Langres à 2 km de Gemeaux et 10 km d'Is/Tille



J.A. Wannebroucq



Evelyne Desclerc – passionnée depuis son enfance par le dessin et la peinture, elle a plusieurs fois exposé depuis 2006.

Brigitte Bissey – peintre amateur depuis 2003, elle démarre en autodidacte, puis suit des cours de dessin et de peinture. Elle aime pratiquer différentes techniques comme l'huile, l'aquarelle et le pastel sec.

André Wannebroucq – il a découvert la sculpture en 2003 au cours d'un stage avec Marie Cardio à Semur-en-Auxois. Depuis, il enchaîne les stages et pratique son art à Bussy-la-Pesle.

LES OISEAUX DE PICHANGES

Photos Christian VANNESTE

Voici quelques oiseaux qui peuplent les rues et jardins de notre village,
pouvez-vous les reconnaître ?... (*solution en fin du Pichanias*)



A-



B-



C-



D-



E-



F-



G-



H-



I-



J-



K-



L-

Chardonneret : _____

Rouge-gorge : _____

Gros bec : _____

Mésange : _____

Tourterelle : _____

Pie : _____

Pinson femelle : _____

Etourneau : _____

Moineau : _____

Pinson mâle : _____

Merle : _____

Hirondelle : _____

UNE PAGE D'HISTOIRE

Par Bernard PERI

AUTRE TEMPS AUTRES MŒURS

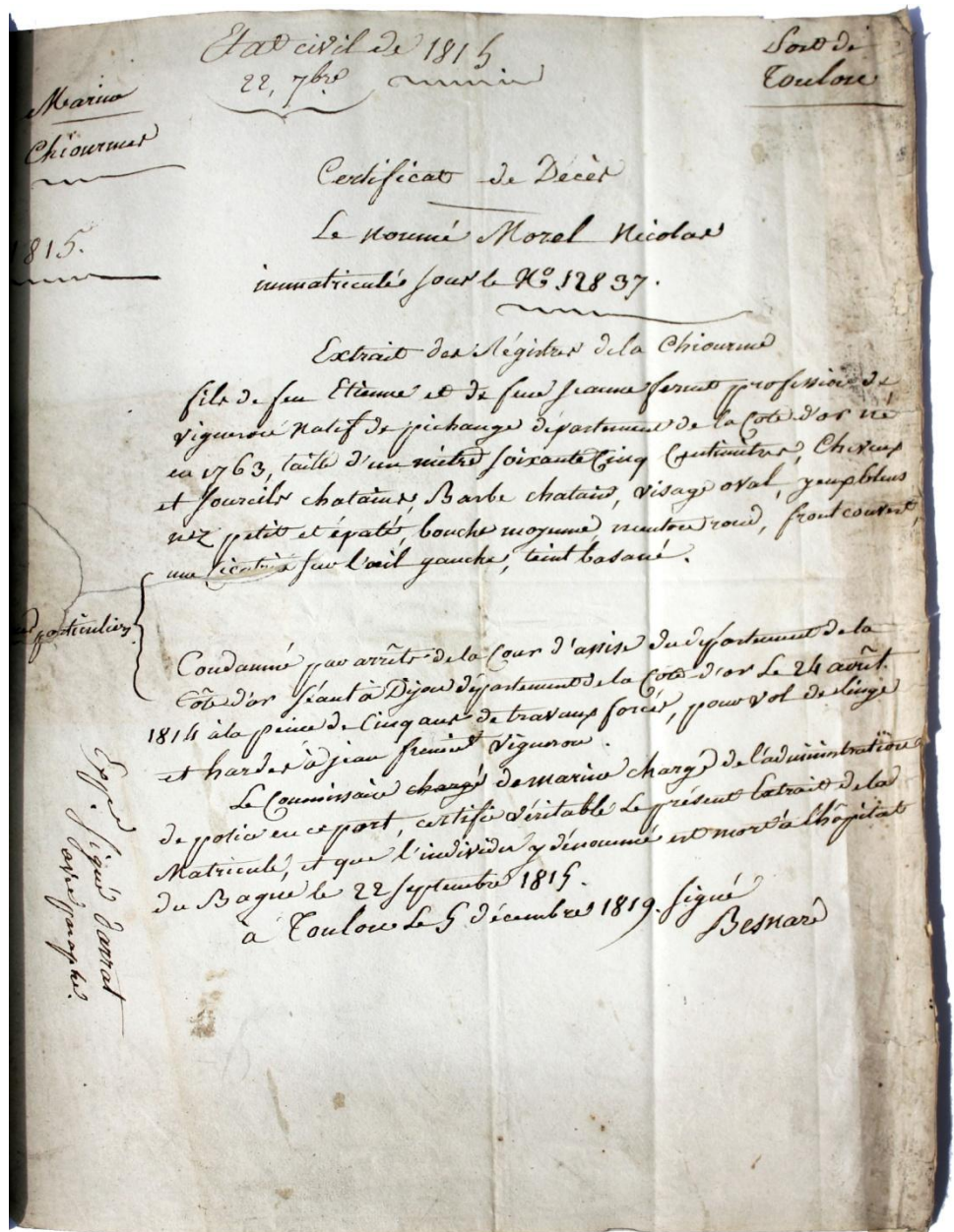
Nous connaissons tous, au moins grâce au cinéma, « Les Misérables » l'œuvre de Victor HUGO consacrée à la misère des hommes et à la rédemption de Jean VALJEAN, le bagnard. Le bagne pour avoir volé un pain, la rencontre avec Monseigneur BIENVENU, le don des chandeliers, la promesse faite à FANTINE mourante, les barricades, GAVROCHE, le bonheur de COSETTE et, enfin, la lumière des chandeliers d'argent. « Tu es libre Jean VALJEAN... »

Cinq ans de bagne pour le vol d'un pain ! La sanction paraît sévère. Et pourtant elle n'est pas le fruit de l'imagination, parfois fertile, du « Père Hugo ». Elle est le reflet d'une réalité, aujourd'hui inconcevable, ainsi qu'en fait foi la triste fin d'un habitant de PICHANGES.

Celui-ci s'appelait Nicolas MOREL. Il était né en 1763. Vigneron, il avait épousé Catherine, une fille de CHAIGNAY, et ils eurent au moins quatre enfants. Nous n'avons aucun détail sur leur vie, humble sans doute, misérable peut être, aucun détail sinon que MOREL fut condamné par la cour d'assises de la Côte d'Or à cinq ans de travaux forcés le 24 août 1814.

Son crime ? VOL DE LINGE ET DE HARDES précise l'arrêt de la cour....

Expédié au bagne de Toulon, MOREL ne paya pas sa dette à la société ; il mourut à l'hôpital du bagne le 22 septembre 1815 ; les archives sont muettes sur les causes de ce décès qui ne fut enregistré qu'en décembre 1819 à l'Etat Civil de PICHANGES.



De nos jours, ce type de larcin ne fait même plus l'objet de poursuite judiciaire

La misérable fin de MOREL nous donne à réfléchir sur la vanité de nos certitudes.

Toute société a besoin de règles de vie commune ; elles ne sont pas intangibles car le temps qui passe façonne les hommes à la recherche du bonheur.

Paroles de Pichangeais

Interview de Marcel Lapaîche

Par Sophie GRANGERET



Marcel LAPAÎCHE est né le 3 novembre 1923 à Pichanges dans la maison familiale rue Basse.

Il porte à ravir ses 88 printemps et il est désormais le plus ancien des natifs de Pichanges.

« Ancien » est un terme bien réducteur et somme toute sans grande signification quand on voit son teint clair, son allure fringante, sa silhouette impeccable.

Bien sûr, les années sont là, surtout ce fichu genou qui ne suit plus mais l'esprit est vif, les souvenirs bien en place.

Très vite, la timidité a laissé la place à l'authenticité, à l'émotion, à l'envie de transmettre.

L'oeil s'est mis à briller et les souvenirs à défiler.

Il faudrait bien plus qu'une entrevue et quelques coups de fil (merci Marcel !), bien plus qu'un article pour évoquer la vie de Marcel Lapaîche, que désormais j'appellerai très cordialement « Marcel ».

Comme tout un chacun, la vie de Marcel se décline en plusieurs volets mais très jeune, Marcel a connu ses premières fêlures puis la guerre a tracé son chemin de jeune homme.

Il y a eu des avants et des après, des souffrances retenues, un destin qu'on n'a pas forcément choisi.

Marcel est donc né rue Basse et y a vécu jusqu'à l'âge de 4 ans. La population du village était de 170 personnes à cette époque.

Puis la famille a déménagé en 1927 dans la ferme Brûlé, face à la mairie.

Il est le plus jeune de 5 enfants, 3 garçons et 2 filles. L'aîné décède à 20 ans des suites d'une mastoïdite.

Sa famille maternelle est pichangeaise, tandis que son père est originaire de Marsannay-le-Bois.

Ses grands-parents paternels sont de Pesmes en Haute-Saône mais Marcel ne les a pas connus.

Paul, le père de Marcel était ouvrier chez « Monnot » à Marsannay-le-Bois. Après un service militaire long de 3 ans (!), il n'y a malheureusement plus de travail pour lui. Mais le beau-père de « Monnot », qui demeure à Pichanges, a besoin d'un commis. C'est ainsi qu'il arrive dans le village voisin du sien comme commis de ferme chez « Perrot ».

Le père de Marcel se marie en 1909. En 1927, il achète la maison Brûlé ; il y habite et exploite les terres en fermage. En effet, la ferme est à reprendre car le seul fils de la ferme est mort à la guerre (c'est le premier soldat tué de Pichanges et son nom figure en premier sur le monument aux Morts de la commune).

En 1929, le grand-père maternel de Marcel arrête la culture et Paul reprend la ferme de son beau-père.

Les parents de Marcel se séparent en décembre 1933, il n'a que 10 ans ; la même année son frère aîné mourait en mars puis son oncle en juillet.

Suite au divorce, le partage des biens est prononcé et la femme reprend ses terres.

Le père de Marcel travaille dur, il a perdu son fils aîné qui aurait pu lui succéder et il a peu de terres à transmettre.

Marcel parle avec émotion et admiration de son père. C'était un homme honnête et travailleur, qui a eu le mérite d'élever seul ses enfants pendant de nombreuses années.

Sa devise était « travail, travail et encore travail ! ». Avait-il vraiment d'autre choix ?

Il meurt en 1953 à l'âge de 70 ans. Il a tenu sa ferme jusqu'à la fin.

Marcel se souvient de l'époque où il y avait près de 15 exploitations à Pichanges, plus de 150 bêtes à cornes, 60 chevaux. Maintenant il reste seulement 5 exploitations.

Très jeune, Marcel est donc confronté aux tristes aléas de la vie . Il se souvient du jour où sa mère est partie, de sa tante et de sa sœur de 18 ans qui aidaient de leur mieux.

Il se souvient des réflexions et des railleries car à l'époque, les gens divorcés ne couraient pas les rues.

« C'était pas brillant » me confie-t-il avec pudeur.

Mais il fallait continuer et cela ne l'a pas empêché d'avoir de bons souvenirs de son enfance, de l'ambiance bon enfant entre gamins du village. « On était une bonne équipe ! ».

Il est allé à l'école à Pichanges, bien sûr, jusqu'au certificat d'études qu'il a eu en 1937.

Il y avait un niveau unique, 20 à 25 élèves, avec un maximum de 31 une année.

En 1937, l'école est devenue obligatoire jusqu'à 14 ans ; avant c'était 12 ans, mais on pouvait rester une année de plus.

Les vacances d'été duraient deux mois : août et septembre.

Les enfants d'agriculteurs avaient une dérogation à partir du 15 juin pour garder les bêtes le matin.

Après l'hiver, les vaches retournaient au champ fin avril, début mai. Et en attendant le 15/6, c'étaient le frère et la sœur de Marcel, plus âgés que lui, qui s'occupaient des bêtes. A partir du 15 juin, ils pouvaient se consacrer aux travaux des champs.

Pour ce qui est des petites vacances, les enfants avaient une semaine pour les fêtes de Noël et 8 jours aussi à Pâques.

Ajoutez un jour pour la Toussaint et un autre pour le 14 juillet, et le tour est joué !

On était bien loin des théories sur les rythmes scolaires. Bien ou mal, on n'avait de toute façon pas le loisir d'y réfléchir.

Jeudi, jour de repos hebdomadaire à l'époque, Marcel allait au catéchisme. Le curé était très dur et Marcel n'a pas oublié son expression « encore un coup de lime » : il fallait recommencer et recommencer tant qu'on ne savait pas tout par cœur !

Après le catéchisme, il fallait répéter la messe du dimanche.

Au catéchisme, le bois de chauffe était fourni par les familles alors qu'à l'école, on était de corvée de bois à tour de rôle mais le bois était fourni par la commune.

Marcel a été enfant de chœur de 12 à 14 ans. Messe tous les dimanches et pour les sacrements.

Les enfants avaient des jeux simples et on jouait tous âges confondus : épervier, rondes, chat perché, colin-maillard, chandelle. Ces jeux de groupes ont peuplé pendant longtemps nos cours de récréation mais qu'en est-il maintenant ? ...Mettez des enfants en cercle, dites à un enfant de courir autour du cercle et de déposer un mouchoir dans le dos d'un copain.....je pense que beaucoup vont vous regarder interloqués !

Au printemps, on ressortait les billes. On faisait du vélo, on jouait au football le dimanche.

Les enfants connaissaient le village comme leur poche. Le village était animé : il y avait deux épiceries, deux cafés, deux boulangers ambulants. L'oncle de Marcel était maréchal-ferrant. Bien avant, il y avait eu un tonnelier, à l'époque où il y avait beaucoup de vignes à Pichanges, avant la crise du phylloxéra.

Il y avait un garde-champêtre attaché à la commune et un membre de la société de chasse faisait office de garde-chasse.

Marcel se souvient qu'ils allaient à la chasse aux nids. La société de chasse payait les gamins pour détruire les pies : tant pour les pies, tant pour les œufs ! Les vipères aussi.

Et que dire du jour où avec ses copains, ils avaient cassé, avec une fronde sans doute, les carreaux d'une maison qu'ils croyaient abandonnée. Ils l'avaient toujours vu fermée. Mais les gosses avaient été vus par les gens du village. Il se rappelle de l'arrivée de la propriétaire (la patronne du café en face de chez lui) chez ses parents : elle allait remplacer les carreaux et il faudrait lui payer. Marcel se souvient surtout que chacun d'entre eux avaient dû donner 5 francs 2 sous ! Autre temps, n'est-ce pas ?

Le dimanche, c'était jour de repos, mais pour Marcel dès 14 ans, c'était travail le matin, temps libre de 14h

à 17 heures car le soir il fallait soigner les bêtes.

14 ans, un âge charnière : le certif, la fin du caté, l'école qu'on aurait bien voulu continuer. Mais à 14 ans, l'école n'est plus obligatoire et on est considéré comme un ouvrier à la ferme.

Les garçons, même passé 14 ans, portaient des culottes courtes ; l'été, ils marchaient avec des brodequins (chaussures montantes avec une semelle en cuir) et l'hiver on portait des galoches (chaussures montantes fourrées avec une semelle en bois).

Les hivers étaient rudes. Il se souvient de 1939 où il avait neigé le 26 octobre, de l'hiver 40/41 où les habitants avaient été réquisitionnés par les allemands pour enlever des congères de 2 à 3 mètres de hauteur, des hivers 54 à 56). Son père lui racontait que l'hiver le plus rigoureux avait été celui de 1928/29 : le froid avait débuté durant les vacances de Noël par un terrible vent d'est et dura pratiquement jusqu'à Pâques, avec un maximum la nuit de Carnaval (-25 avec le vent en prime).

L'année était rythmée par des temps forts, des traditions : « les sonneurs de la Toussaint », « les saluts pour les mariages », « l'alléluia » pour Pâques, les « mais ».

* La coutume des sonneurs de la Toussaint concernait les enfants qui allaient au catéchisme et elle a perduré jusqu'en 36/37.

Le jour de la toussaint, à la tombée de la nuit, les enfants tiraient les cloches pendants 10 à 15 minutes, puis ils passaient dans le village pour glaner quelques sous qu'ils se partageaient.

* Pour les saluts au mariage, deux à trois jeunes, qui avaient un fusil de chasse (ou en empruntaient un), se plaçaient devant la mairie et donnaient des coups de fusils après l'échange des consentements.

* L'alléluia consistait à parcourir les rues du village, la veille de Pâques, en criant « Alléluia ». Marcel pense qu'il y avait un chant approprié mais les gamins se contentaient de crier Alléluia, Alléluia.

Tout le monde donnait des œufs et certains habitants en avaient caché à l'avance, dans les murs par exemple.

On récupérait les œufs et on faisait un bon repas avec.

La coutume s'arrêta en 1940, car les œufs étaient réquisitionnés, et elle ne reprit pas après guerre.

* En ce qui concerne les « mais », il s'agissait de déposer des branches chez les jeunes filles bonnes à marier. A Pichanges, on les portait jusqu'aux cheminées mais il n'y eut jamais d'accident.

La semaine suivante, on passait chez la jeune fille pour faire arroser les mais. (je le tiens de ma maman, les jeunes filles étaient très fières quand on déposait les mais pour la première fois chez elles !)

On avait aussi le droit de déplacer le matériel agricole qui était dans les rues et de le mener sur la place.

On a fait les « mais » même pendant la guerre mais en faisant attention.

Marcel parle de la dérive de cette tradition. On s'est mis à faire n'importe quoi, l'évènement a perdu son caractère festif.

De nos jours, la coutume existe encore mais suivant les endroits, suivant les années, les initiatives ne sont pas toujours de bon goût et les filles bonnes à marier se font de plus en plus rares !!

Seconde et capitale tranche de vie avec l'arrivée de la guerre.

Marcel a 16 ans et demi quand le conflit éclate.

Il se souvient du début de la guerre. Tous les gens du pays sauf le maire et quelques familles avaient quitté le village tour à tour en laissant le bétail en liberté. Ils partirent pour peu de temps car le 16/06/1940, les forces allemandes entraient dans Sombernon.

Le village reprit son activité. Les passages d'unités allemandes dans le village se succédèrent mais une seule unité blindée séjourna dans le pays, de décembre 1940 à avril 1941. Les soldats étaient répartis dans les fermes. Ils étaient jusqu'à 30 dans la maison Brûlé. Marcel se souvient de leurs excès, des dégâts qu'ils avaient causé en faisant leurs exercices de manœuvre.

Marcel est de la classe 1943. Il ne part pas au front car les fils d'agriculteurs ont été recensés pour rester à la ferme.

(La conscription militaire comprenait tous les Français depuis l'âge de vingt ans accomplis jusqu'à celui de vingt-cinq ans révolus. Les défenseurs conscrits étaient divisés en cinq classes: chaque classe ne comprenait que les conscrits d'une même année. La première classe se composait des garçons âgés de 20 ans. D'après la loi qui fixait le nombre des défenseurs conscrits, devant être mis en activité de service, les moins âgés dans chaque classe étaient toujours les premiers appelés pour rejoindre les drapeaux.)

En 1943, la classe 42 est rappelée dans le cadre du Service du travail obligatoire, le STO.

(Le STO fut, durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, la réquisition et le transfert contre leur gré vers l'Allemagne de centaines de milliers de travailleurs français, afin de participer à l'effort de guerre allemand. Les jeunes gens nés entre 1920 et 1922, c'est-à-dire ceux des classes 40, 41 et 42 sont obligés de travailler en Allemagne (ou en France) à titre de substitut de service militaire. La classe d'âge 1922 fut la plus touchée, et les exemptions ou sursis initialement promis aux agriculteurs ou aux étudiants disparurent dès juin.)

En août 44, Marcel rejoint le maquis. Il part avec 3 camarades, Pierre et Georges Huot natifs de Pichanges et Roger Storder, commis à Pichanges mais originaire de Gemeaux.

Ils partent à 4, avec 3 vélos (!), en direction d'Echalot, proche de Salives (à environ 40 Kms de Pichanges).

L'« épopée » ne dura que deux à trois semaines car Dijon fut libérée le 11 septembre 1944.

Très peu de temps après, Marcel se porte volontaire et rejoint le premier régiment de Bourgogne, rattaché à un régiment d'artilleurs marocains. Il est « engagé volontaire pour la durée de la guerre ».

On se disait qu'on avait l'âge d'être soldats et puis on avait été tellement privés de notre jeunesse qu'on avait une sorte de réaction naturelle de « vengeance ».

Le régiment part de Dijon, traverse la Haute-Saône puis se dirige vers Besançon ; en octobre 1944, il est à Baume les Dames, à Belfort en novembre, puis en Alsace. Le régiment arrive en Allemagne à Karlsruhe et effectue des opérations de ratissage des forêts en descendant la forêt noire le long du rhin jusqu'à Donaueschingen.

Il s'agissait de « ramasser » les soldats allemands qui se cachaient, qui ne voulaient plus se battre, qui erraient hagards, complètement déboussolés. Les soldats étaient alors fait prisonniers.

Marcel parle de cette période avec ferveur et il en garde de très bons souvenirs. Personne ne rechignait vous savez et on faisait tout à pied !

Après l'occupation et jusqu'en février 1946, date de la démobilisation, le régiment contrôle la frontière suisse.

Le régiment rejoint la frontière suisse en camion et arrive à Säckingen. Dès le lendemain, le 8 mai, les hommes apprirent la fin de la guerre.

Marcel, avec une quinzaine d'hommes, est détaché à la prison de Säckingen afin de garder les prisonniers politiques « nazis ». Cette opération dura environ 15 jours.

Puis, un groupe, dont Marcel faisait partie, participe à des opérations de patrouille et de surveillance du no man's land avec délivrance des laissez-passer.

Par la suite, le no man's land est supprimé, les frontières redessinées et le 15 août 1945, l'unité rejoint Laufenburg, sur la frontière suisse, pour des fonctions de défilés et de représentations.

En février 1946, c'est le retour à Pichanges. Marcel est le dernier enfant. Il n'y a pas assez de travail à la ferme pour lui, alors il passe le concours de gardien de la paix. Il rejoint l'école de Police à Sens puis il est affecté à la CRS 81 à Plombières-les-Dijon.

Il est locataire d'un petit appartement à Dijon, vers la gare de Porte-Neuve, mais tous les week-ends et pendant ses congés, il aide à la ferme.

Il se marie en 1952. Sa femme est originaire de Varois-et-Chaignot. Le couple habite Dijon mais plus tard, Marcel construira à St Apollinaire. Il y vivra pendant 24 ans.

Il a eu quatre enfants, 3 garçons et une fille, tous domiciliés en Côte-d'Or. Il perd son épouse en 1983.

Il est resté à la CRS 81 jusqu'en 1962 puis il est affecté à la Police urbaine. A St Dizier pendant deux ans, puis il revient sur Dijon à la section circulation et patrouille.

Les feux tricolores n'existaient pas en ce temps-là à Dijon !!

La section avait un poste permanent au « Miroir » et les agents de la circulation étaient répartis en trois points stratégiques : Gare, place Darcy et place du théâtre.

Marcel, quand il ne travaillait pas, avait pour passe-temps favori la course à vélo.

Il n'a jamais fait de compétitions, mais ne ratait jamais une étape du Tour de France et allait bien sûr travailler en vélo. Il aime raconter qu'il mettait seulement 24 à 25 minutes pour aller de son domicile dijonnais à la CRS de Plombières !

Son genou lui a fait bien des misères et fini le vélo.....mais pas à la télé, heureusement

Depuis 1973, Marcel fait partie de l'ASR (Association du Souvenir Résistant) et il est fier d'être le porte-drapeau de la section Tille-Vingeanne.

Il faut compter environ 50 cérémonies par an (présence du drapeau pour les cérémonies officielles, les obsèques des adhérents, les inaugurations de monuments aux morts, etc.).

Marcel est également le porte-drapeau des Anciens Combattants de Gemeaux/Pichanges.

Marcel est en retraite depuis 1979. Il a la chance d'avoir tous ses enfants dans le département. Il a quatre petits-enfants mais n'est pas encore arrière grand-père.

Il a pu racheter une maison à Pichanges en 1979, près du Lavoir. Mais un de ses plus grands regrets, c'est d'avoir raté de peu la vente de sa maison natale. Il se partage entre Pichanges et Fontaine-les-Dijon.

Comme tous nos aînés, il voit partir les amis de son âge les uns après les autres. Pour preuve, ils étaient huit à faire leur communion ensemble et maintenant, il ne reste plus que lui.

Mais pour avoir appris à le connaître et l'avoir tant de fois questionné, je peux vous dire qu'hormis son genou qui tire, les années et les chagrins n'ont pas eu de prise sur lui. Les idées sont claires, les souvenirs bien rangés, Marcel conduit toujours, sait appeler sur un portable et laisser un message ! C'est un signe de grande vitalité et de modernisme.

Même si le modernisme a ses limites : Marcel trouve que le décalage entre ce qu'il a vécu et la façon dont la société évolue est maintenant bien trop grand.

Pour lui, les plus grands changements ont eu lieu dans les années 55-60, sans oublier le tournant de l'année 1968.

Aujourd'hui, il constate avec amertume que les enfants, comme les adultes d'ailleurs, sont des éternels insatisfaits qui ne savent plus accorder aux choses leur juste valeur. Dans le temps, on savait apprécier le peu qu'on avait sans doute parce qu'on avait eu tant de mal à l'avoir.

Sans être donneur de leçons, il regrette que le sens des valeurs, le respect du travail, le respect d'autrui aient plutôt disparu de nos jours.

Selon moi, une des grandes qualités de Marcel est la persévérance. A la question posée sur d'éventuels moments de découragement, il me confie avoir toujours cherché à avancer, et ne pas avoir baissé les bras même si les occasions de le faire n'ont pas manqué.

Il est d'un naturel calme et posé ; pour lui, avant toute chose, il faut réfléchir..

Très jeune, Marcel a dû apprendre à se reconstruire. Il est irrité quand il entend les avocats défendre leurs clients en invoquant leur enfance douloureuse, leur abandon....si on en est de là, nous serions tous des gangsters !

Marcel est d'une génération où l'on ne se plaignait pas, ni de sa santé, ni de sa condition.

Cela n'empêche pas d'avoir des regrets : comme celui d'avoir quitté l'école trop tôt, celui de ne pas avoir repris la ferme familiale, celui d'avoir peu connu sa maman, celui de n'avoir pas pu racheter sa maison natale...

La vie de nos « aînés » était faite de sagesse et de bon sens. Rien n'était facile ni gagné d'avance, et on en était conscient. Les conditions de vie étaient dures, les journées bien souvent harassantes, mais au fil des saisons, tous savaient se contenter de plaisirs simples. Et monsieur le stress n'existait pas encore !

Les déchirures de sa vie, Marcel ne les évoque pas spontanément, il en a parlé si on le questionne mais toujours avec beaucoup de pudeur.

Merci Marcel de votre patience et de votre gentillesse. Merci de votre disponibilité, elle m'a été précieuse.

Prenez soin de vous et si vous le permettez, nous prendrons de vos nouvelles tous les printemps à venir.

Ndlr : l'orthographe des noms propres n'a pas pu toujours être vérifiée et nous vous présentons toutes nos excuses pour les erreurs éventuelles de transcription.

ET SI ON OFFRAIT UN LIVRE...

Par Sophie GRANGERET

SORRY

Zoran Drvenkar
2011
(traduction française)
Editions Sonatine



Ce livre a été élu meilleur thriller de l'année 2010 en Allemagne.

Son auteur est né en 1967 en Croatie. Il a trois ans lorsque ses parents s'installent en Allemagne. Il réside dans la région de Berlin. Il est romancier, dramaturge et scénariste. Sorry est son premier thriller publié en France.

Quatre amis trentenaires (deux garçons, deux filles), un peu paumés, déjà écorchés par la vie, se retrouvent à Berlin. Sur une idée de Kris, licencié sans ménagement par la société qui l'employait, ils décident de créer une société de services, [Sorry](#), qui offre aux entreprises et professionnels, la possibilité de soulager leur conscience et de s'excuser (et même de négocier des indemnités) en leur nom auprès des personnes qu'elles auraient malmenées ou harcelées.

Le succès de [Sorry](#) est aussi foudroyant qu'inattendu. Les amis s'organisent. Tamara s'occupe de l'accueil téléphonique, Frauke gère les emplois du temps et la partie administrative, tandis que Kris et Wolf se chargent de s'excuser auprès des victimes de leurs clients.

Tout va pour le mieux jusqu'au jour où un mystérieux assassin désireux de soulager sa conscience décide de recourir aux services de [Sorry](#).

Une idée terriblement originale, une intrigue haletante à laquelle vous ne pourrez résister.

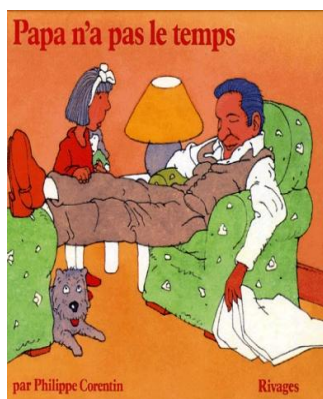
Un livre à la fois très noir et profondément humain qui aborde les thèmes de la vengeance, du pardon et de la culpabilité.

Un livre qui déjouera toutes vos attentes et vous captivera jusqu'à la dernière page.

PAPA N'A PAS LE TEMPS

Philippe Corentin

Album Jeunesse



Corentin est né en 1936 à Paris. Il passe son enfance à Quimper, fait des études très secondaires, puis des affaires... En 1968, ses premiers dessins sont publiés dans "L'Enragé". Il a collaboré à "Elle", "Marie-Claire", "Jardin des Modes", "Vogue"... Du dessin d'humour à l'illustration en passant par la publicité, il est arrivé aux albums pour enfants. Il vit à la campagne, en Eure-et-Loir.

Ce livre est un incontournable. Très joliment illustré et dont les textes sont parfaitement adaptés à tous les enfants qui sont dans l'apprentissage de la lecture.

Il ne laissera pas insensible les parents de ces mêmes enfants et la « corvée » de lecture n'en sera plus vraiment une.

De quoi réveiller tout en sourire la vieille querelle sur le partage des tâches !

Quelques passages pour vous mettre en appétit :

Elle étend la lessive.... Il s'étend lessivé.

Elle endort les enfants... Il les réveille (en regardant un match de foot à la télé).

Elle fait les courses... Il y va (au champ de courses).

Papa se couche le premier... Maman se lève la première.... c'est donc elle qui fait le petit-déjeuner !

Un petit coin de musique...

MEMPHIS SLIM

« PARIS MISSISSIPPI BLUES »

Universal Music 981 961-7. LC 00699

Peter CHATMAN est né en 1915 à MEMPHIS ; formé à la musique par son père guitariste et pianiste de talent, il part à CHICAGO où il s'affirme et trouve sa propre personnalité sous le nom de MEMPHIS SLIM, c'est-à-dire « Le Grand Mince de Memphis ».

Sa virtuosité (« Le pianiste à quatre mains »), son sens de la composition, lui assureront rapidement la notoriété dans le monde du blues ; l'une de ses plus célèbres compositions « EVERY DAY I HAVE THE BLUES » sera reprise par Count Basie ou B.B. KING.

En 1961, il s'installe à Paris. Commence alors pour lui une vie très éloignée de celle que l'on imagine être l'apanage du chanteur de blues, vagabond et semi-clocharde. En effet sa carrière française lui apporte gloire et fortune (relatives bien sûr) qui lui permettent de se déplacer en Rolls et Jaguar, de fréquenter les clubs et les fêtes des grandes écoles. Il joue souvent accompagné d'un batteur (Michel DENIS) et d'un bassiste (Willie DIXON) que ce soit aux « Trois Mailletz », au « Blues Bar », au « Mars Club » où furent réalisés des enregistrements d'anthologie.

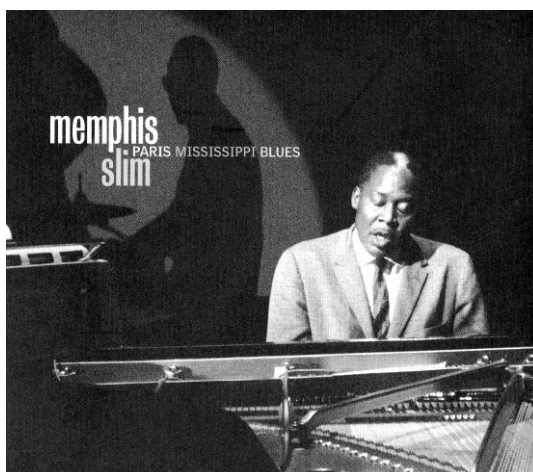
Parallèlement, il enregistre des albums des deux côtés de l'Atlantique avec d'autres pointures, accompagné de formations d'importance variée, voire d'un grand orchestre.

Les dijonnais auront la chance de pouvoir l'écouter à la salle du CROUS en 1967 (me semble-t-il) ; la fin de la soirée, passée dans le défunt « Hot-club » a laissé un souvenir impérissable !

Il devait retourner aux Etats-Unis où il s'est éteint en 1988.

MEMPHIS SLIM a réalisé de très nombreux enregistrements dans lesquels il a laissé s'exprimer sa virtuosité exceptionnelle et sa voix au timbre chaud. Echappé du troupeau, taillant sa propre route, il a été trop décrié par les « puristes » et a littéralement disparu des bacs.

Le double album que lui a consacré UNIVERSAL MUSIC en 2004 vient réparer cette injustice en présentant les diverses facettes de l'artiste. C'est une merveilleuse introduction à son œuvre et une invitation à se mettre en chasse de ses (nombreux) enregistrements d'époque et que justice lui soit rendue !



Philibert
BLAMPAINT

L'EAU A LA BOUCHE

TUILES AU PARMESAN

Recette proposée par Sophie Grangeret

INGREDIENT & USTENSILE POUR 4 PERSONNES :

- ✓ 150 g de parmesan
- ✓ une crêpière à fond anti-adhésif

PREPARATION ET CUISSON :

- 1 - Râper le parmesan
- 2 - Faire chauffer la crêpière sans graisse
- 3 - Quand elle est bien chaude, déposer des petits tas de parmesan avec suffisamment d'espace entre eux. Le fromage va fondre et s'étaler en faisant des bulles
- 4 - Quand les bords des tuiles commencent à dorer, retirer la crêpière du feu et attendre quelques secondes que disparaissent les bulles
- 5 - Prendre une à une les tuiles à l'aide d'une dent de fourchette par exemple, les soulever délicatement pour aller les déposer sur le manche d'une spatule en bois
- 6 - Cette opération permet de leur donner leur forme de tuile
- 7 - Recommencer jusqu'à épuisement du fromage

La recette peut paraître compliquée à la lecture mais en fait, c'est un coup de main à prendre.

Personnellement, j'utilise des sachets de parmesan râpé et cela marche très bien ; pour les petits tas, je mets l'équivalent d'une cuillère à café bombée ; je retire les tuiles quand l'ensemble commence à dorer ; j'utilise un rouleau à pâtisserie plutôt qu'une spatule ; une fois arrondie, je pose les tuiles côte à côte et attend un peu avant de les mettre les unes sur les autres.

PS : j'ai essayé la recette avec un autre fromage râpé (mélange de fromages italiens moins onéreux que le parmesan)...rien à voir !!



ŒUFS EN MEURETTE

Recette proposée par Bernard Peri

LES ŒUFS EN MEURETTE de Bernard LOISEAU, ou une recette régionale classique revisitée par un grand Chef.

L'idée de Bernard LOISEAU a été d'adoucir l'acidité de la sauce meurette en y incorporant une purée de carottes ; à vous de juger !

INGREDIENTS :

- 100 grammes de beurre
- 8 œufs extra frais
- 100 grammes de poitrine
- 4 carottes
- 4 oignons
- 2 échalotes
- Une bouteille de vin rouge de Bourgogne
- 20 centilitres de vinaigre d'alcool
- Sel, poivre, huile
- Un bouquet de ciboulette



PREPARATION ET CUISSON :

1. Préparez un confit d'oignons en les faisant revenir dans le beurre à feu doux, jusqu'à ce qu'ils deviennent fondants. Egouttez, réservez.
2. Faites bouillir le vin dans une casserole. Dès qu'il commence à bouillir, flambez pour brûler l'alcool puis laissez réduire de moitié. Incorporez les échalotes finement hachées et laissez réduire jusqu'à obtenir un sirop.
3. Confectionnez une purée de carotte bien fluide.
4. Incorporez la réduction à la purée ; bien mélanger en ajoutant 50 grammes de beurre. Rectifiez l'assaisonnement, passez au chinois fin ; réservez au chaud.
5. Faites sauter les lardons dans l'huile. Les dégraisser sur du papier absorbant.
6. Pochez les œufs. Une fois cuits, enlever les lambeaux de blanc, égouttez.
7. Dressez sur des **assiettes creuses très chaudes** : répartissez la sauce au fond de chaque assiette puis étalez du confit d'oignons sur lequel vous disposez œufs et lardons. Parsemez d'herbes ciselées. Servir très chaud.

Cette recette est peu onéreuse par contre elle demande un minimum de temps et de savoir-faire, surtout pour la cuisson des œufs. Voici la méthode qui donne les meilleurs résultats :

Utilisez deux casseroles remplies d'environ deux litres d'eau non salée que vous portez à ébullition. Dans la première ajoutez le vinaigre. Versez un à un les œufs très frais (le blanc doit rester compact) à l'endroit où l'eau bout le plus ; puis réduisez le feu et laissez cuire trois minutes. Vérifiez que l'œuf cuit correctement : le blanc doit être dur mais souple car le jaune doit rester crémeux. Dès qu'ils sont cuits les plonger dans la deuxième casserole pour les rincer, les retirer immédiatement et les égoutter. (Pour faciliter la tâche les faire cuire deux par deux).

VARIANTES : des croûtons (**très légèrement** aillés) peuvent être ajoutés lors du service (mais ils « boivent » la sauce), ainsi que du persil plat ciselé ; un filet de crème peut être incorporé à la purée de carottes.

En souvenir d'un inoubliable moment passé avec un grand Monsieur...

LE COIN POUR RIRE !

LE PASSE SIMPLE

- ∞ *Non ! Ce n'était pas chose évidente que cette conversation toute en langue morte.
Et pourtant je la tins.*
- ∞ *Hier, nous achetâmes le DVD d'un spectacle de Félicien Marceau
et, tout de suite, nous le mîmes.*
- ∞ *Comment ? Vous avez mis à la casse votre vieille Volkswagen ?
C'est bien dommage ! Tiens ! Vous souvient-il qu'un jour vous me la passâtes.*
- ∞ *Bien que vous ayez laissé passer votre chance de cesser d'être une prostituée,
un jour, vous le pûtes.*
- ∞ *Merlin n'était qu'un simple mortel jusqu'à ce qu'enchanteur il devint.*
- ∞ *Deux vieux acteurs hollywoodiens discutent :*
- *Te rappelles-tu notre premier film ... ce western dans lequel nous jouions les indiens !*
- *Oh oui ! Et je sais que nous nous y plûmes.*
- ∞ *Vous saviez que ce manteau était tout pelé ...
alors pourquoi le mîtes-vous pour la réception d'hier soir ?*
- ∞ *C'est dans ce tonneau que notre vin vieux fut.*
- ∞ *On nous offrit une augmentation et, bien-sûr, nous la prîmes.*
- ∞ *Les moines brassèrent la bière et la burent.*
- ∞ *Comme tout bon musulman qui se respecte doit s'y rendre au moins une fois, c'est cet été, qu'au
pèlerinage de la Mecque, il alla.*
- ∞ *C'est bien parce que vous m'aviez invité à goûter votre Beaujolais que je vins.*
- ∞ *Charlotte Corday cacha le poignard en son sein, sortit de chez sa logeuse et, soudain, à l'idée du
crime qu'elle allait perpétrer, elle se marra.*
- ∞ *Que la crevette était un insecte, vous le crûtes assez.*
- ∞ *A l'idée qu'ils auraient pu y laisser leur vie, à grosses gouttes, ils suèrent.*
- ∞ *Pour les prochaines vacances, c'est l'idée d'aller en Arabie Saoudite qu'ils émirent.*
- ∞ *C'est à cause du trou que cette enfant fit en bas de leur porte, que ses parents la châtièrent.*
- ∞ *Elle était encore en train de lui bénir la poitrine à coup de surin lorsque les flics la serrèrent.*
- ∞ *Heureusement que vous avez retrouvé des capitaux ! Car mettre la clé sous la porte et déposer
le bilan, vous faillîtes !*
- ∞ *Comment ? D'enfiler correctement ce pantalon, vous fûtes à l'aise ?*

DETENDEZ VOUS !

Les traditionnelles grilles de SUDOKU...

		3		1		6		
5			4		7			1
	6		8		3		5	
8		2				4		3
	3						9	
4		9				5		6
	7		6		9		2	
6			2		1			8
		1		4		3		

			9	2	6			
	4			5			9	
7	2		4		8		6	5
9								2
	8						1	
4								6
6	7		8		1		3	4
	1			6			8	
			5	3	7			



	7	8		1		2	4	
5			2		6			9
6								3
	3			6			9	
			1		5			
	4			8			3	
3								8
4			8		7			1
	9	7		5		6	2	

9	1						7	
4	6				7		3	
				1	2			8
5					9			
6		7				5		4
								3
2			1	7				
	5		9				4	1
	7						5	2

.... Et une page de mots-croisés
Créés pour le Pichanias par Sophie Grangeret, Pichangeaise !

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Horizontal

I - Donnent le tempo à Lorant Deutsch
 II - Vieille colère. Sublime la cathédrale
 III - Petite suédoise. Il a son lac
 IV - Une étoile dans nos jardins. Mieux vaut se méfier de ses dents
 V - Coule à l'envers. Poussé par le bûcheron
 VI - Au-dessus de nos têtes. Célèbre maison de disques
 VII - Comme le chantait John Lennon
 VIII - Personnel. Il est rarement seul dans la classe
 IX - Chantait dans les années 90. Un fer qui a passé la Manche
 X - La traduction peut l'être

Vertical

1 - Des italiennes goûteuses
 2 - Un dieu bien-aimé. Une drôle de toile
 3 - Essaiera. Du matin
 4 - Construit
 5 - Peut donner soif. Proche de Malmaison
 6 - Dans le canton de Châtillon S/Seine. C'est à toi-même si tu t'es trompée de sens
 7 - As de l'audace. Il était dans le « bus de la honte »
 8 - A Pichanges, il pouvait être gourmand
 9 - Des initiales pour des démarches administratives. Je suis (à Londres)
 10 - Il est toujours dommage de la perdre

***(Solution en fin
 du Pichanias)***



La cigogne est passée par Pichanges...

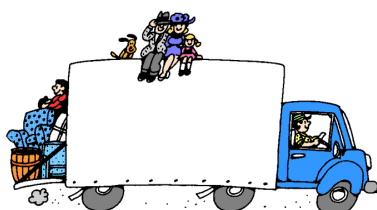
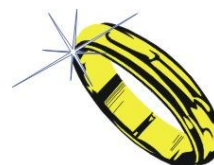
*bienvenue à Alexis Pillot né le 11 mars 2011
et à Tiphaine Millot - - Jamet née le 15 juin 2011*

*Nous avons une pensée pour Madame Juliette Chambert
qui nous a quittés le 29 avril 2011.*



*M. Damien Prevost et Mme Ghislaine Ristat se sont dit oui
Le 23 avril 2011 à Longvic*

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



*Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont
emménagé à Pichanges ce premier semestre
2011. La municipalité vous invite à venir
vous présenter à la Mairie lors des
permanences.*

Solution au jeu des oiseaux de Pichanges

Page 11

Chardonneret : D

Rouge-gorge : A

Gros bec : H

Mésange : E

Tourterelle : K

Pie : G

Pinson femelle : I

Etourneau : J

Moineau : B

Pinson mâle : F

Merle : C

Hirondelle : L

Solution aux mots croisés

Page 25

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	M	E	T	R	O	N	O	M	E	S
II	I	R	E		R	O	S	A	C	E
III	L	O	S			D	E	R		R
IV	A	S	T	E	R		S	C	I	E
V	N		E	R	U	E		H	A	N
VI	A	E	R	I	E	N		E	M	I
VII	I	M	A	G	I	N	E			T
VIII	S	E		E	L	E	V	E		E
IX	E	R	A			I	R	O	N	
X	S	I	M	U	L	T	A	N	E	E



GUIDE PRATIQUE

Informations et numéros utiles

Mairie de Pichanges : 03 80 75 33 24
e-mail : mairie.pichanges@wanadoo.fr
Christian VANNESTE, Maire. Tél : 03 80 75 28 87 (répondeur)

Secrétariat de Mairie / ouverture au public
Mardi : 10h à 12h et jeudi : 15h à 18h

Permanence des élus :
le mardi matin, le jeudi à partir de 17h et sur rendez-vous le samedi matin

✓ Ecole de Pichanges : 03 80 75 33 38

- ✓ Association « Amis du Vieux Pichanges » Président : M. Bernard PERI
- ✓ Association des chasseurs de Pichanges Président : M. Eric LEGRAND
 - ✓ Association « Pichanias » Président : Mme Véronique TERRA
 - ✓ Association « Pich'en Fête » Président : M. Sylvain BUGGIO

- Urgences médicales	15
- Pompiers	18
- Gendarmerie	17
- Médecins	
➤ Bonnot Philippe (3, rue du Colombier - Is/Tille)	03 80 95 45 25
➤ Brogniart Frédéric (1, rue D.Ancenot - Is/Tille)	03 80 95 08 99
➤ Cabourdin Philippe (3, rue du Colombier - Is/Tille)	03 80 95 21 88
➤ Gehin Christian (32, Parc du Petit Bois - Is/Tille)	03 80 95 15 15
➤ Mantelet Hervé (Rue d'Aval - Til-Châtel)	03 80 95 31 01
➤ Pouchard Laurent (3, rue du Colombier - Is/Tille)	03 80 95 28 50
➤ Sommer Valérie (3, rue du Colombier - Is/Tille)	03 80 95 22 49
➤ Tucki Véronique (1, rue du Colombier - Is/Tille)	03 80 95 08 76
- Cabinet de soins infirmiers d'Is-Sur-Tille	
➤ Infirmières des 3 Rivières	03 80 95 28 44
➤ Sophie Lanier	03 80 75 15 66
- Vétérinaires	
➤ Barbeau-Bignault Charlotte (Til Chatel)	03 80 95 40 98
➤ Behiels Philippe (Is / Tille)	03 80 95 02 73
➤ Lafond Aude (Marcilly / Tille)	03 80 95 31 39

Animaux perdus-trouvés : contacter la SPA au 03 80 35 41 01
refugedejouvence@gmail.com / refugedejouvence.fr

E.D.F. Sécurité-Dépannage	0810 333 021
S.A.U.R. dépannage	03 80 68 22 22
Gare S.N.C.F. Marcilly / Tille	03 80 95 10 44
La Poste (Is / Tille)	03 80 95 60 52
Trésor Public	03 80 98 04 02
COVATI (communauté de communes, ex-SIVOM)	03 80 95 32 41
D.D.E. (Is / Tille)	03 80 95 65 80
S.M.O.M. (ordures ménagères)	03 80 95 21 10
Météo France	0 892 68 02 21 ou 3250
Allô service public	3939



GUIDE PRATIQUE

Pharmacies de garde secteur Is-Sur-Tille – année 2011

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
V	1		L	1		J	1	Ph. Guiot	S	1		M	1		J	1	Barrière & Ass
S	2		M	2	Ph.	V	2		D	2		M	2	Ph. Centrale	V	2	
D	3		M	3	Centrale	S	3		L	3	Ph.	J	3		S	3	
L	4	Ph. De la Tille	J	4		D	4	Ph. De la Tille	M	4	Guiot	V	4		D	4	Ph. Guiot
M	5		V	5		L	5		M	5		S	5		L	5	
M	6		S	6		M	6		J	6		D	6	Ph. Guiot	M	6	
J	7		D	7	Ph.	M	7		V	7		L	7		M	7	
V	8		L	8	Reichenbach	J	8		S	8		M	8		J	8	
S	9		M	9		V	9		D	9		M	9		V	9	
D	10	Ph. Centrale	M	10		S	10	Ph. Centrale	L	10	Ph. De la Tille	J	10		S	10	Ph. Reichenbach
L	11		J	11		D	11		M	11		V	11		D	11	
M	12		V	12		L	12		M	12		S	12		L	12	
M	13		S	13		M	13		J	13		D	13	Ph. Reichenbach	M	13	
J	14		D	14	Ph. Reichenbach	M	14		V	14		L	14		J	14	
V	15		L	15		J	15		S	15		M	15		V	15	
S	16		M	16		V	16		D	16	Ph. Centrale	M	16		S	16	
D	17	Ph. Guiot	M	17		S	17	Ph. Barrière & Ass	L	17		J	17		V	17	
L	18		J	18		D	18		M	18		V	18		D	18	Ph. De la Tille
M	19		V	19		L	19		M	19		S	19		L	19	
M	20		S	20		M	20		J	20		D	20		M	20	
J	21		D	21	Ph. Barrière & Ass	M	21		V	21		L	21	Ph. De la Tille	J	21	
V	22		L	22		J	22		S	22		M	22		V	22	
S	23		M	23		V	23		D	23	Ph. Barrière & Ass	M	23		S	23	
D	24	Ph. Barrière & Ass	M	24		S	24	Ph. Reichenbach	L	24		J	24		D	24	Ph. Barrière & Ass
L	25		J	25		D	25		M	25		V	25		L	25	
M	26		V	26		L	26		M	26		S	26	Ph. Barrière & Ass	M	26	
M	27		S	27		M	27		J	27		D	27		J	27	
J	28		D	28	Ph. Guiot	M	28		V	28		L	28		M	28	
V	29		L	29		J	29		S	29	Ph. Centrale	M	29		J	29	
S	30	Ph. Centrale	M	30		V	30	Ph. Guiot	D	30		M	30		V	30	Ph. Centrale
D	31		M	31					L	31					S	31	



Pharmacie de garde ouverte les dimanches & jours fériés de 10h à 12h

En dehors des heures d'ouverture, prendre rdv par téléphone avec la pharmacie de garde avant de vous déplacer.

Pharmacies du Secteur de garde

Pharmacie BARRIERE & ASSOCIES

2 avenue Carnot – IS-SUR-TILLE

Pharmacie CENTRALE

Place des Halles – SELONGEY

Pharmacie GUIOT

42 Place G. Leclerc – IS-SUR-TILLE

Pharmacie REICHENBACH

29 rue de la Maladière – FONTAINE-FRANCAISE

Pharmacie DE LA TILLE

36 Grande Rue – MARCILLY-SUR-TILLE

Tél : 03 80 95 01 82

Fax : 03 80 95 06 39

Tél : 03 80 75 70 52

Fax : 03 80 75 58 31

Tél : 03 80 95 01 71

Fax : 03 80 85 52 22

Tél : 03 80 75 80 16

Fax : 03 80 75 83 13

Tél : 03 80 95 18 38

Fax : 03 80 95 19 50

Pour Dijon et l'agglomération Dijonnaise : de 23h au lendemain, se présenter à l'hôtel de Police, Place Suquet qui vous communiquera la pharmacie de garde.

LES PICHANGAIS ONT LA PAROLE !

Si vous souhaitez participer à
l'élaboration du Pichanias, ou bien
réagir aux différents articles que vous
y découvrez,

n'hésitez pas à nous envoyer vos
questions, remarques, idées
d'articles, de recettes, d'histoires
drôles... par mail à

pichanias.com@laposte.net

ou bien via la boîte aux lettres
de la mairie



Ma boîte aux lettres, c'était ma cachette.
Elle me reliait au reste du monde et recelait dans la magie de son
obscurité le pouvoir de créer des événements. (Paul AUSTER)